



FICHE FORMATION

SÉCURITÉ INCENDIE & ÉVACUATION

Organiser et assurer la mise en sécurité des occupants d'établissements de soins

Durée : 30 minutes

L'essentiel

Sensibiliser aux bons comportements pour évacuer en toute sécurité dans un établissement de soins

Module court d'évacuation adapté aux établissements de soins, où la consigne « sortez tous immédiatement » ne s'applique pas : les patients ne peuvent pas toujours être déplacés, et la mise en sécurité se fait d'abord à l'intérieur du bâtiment.

Enjeux

- Un patient sous perfusion, sous oxygène ou en salle d'opération ne s'évacue pas en trois minutes. La mise en sécurité passe par le transfert horizontal, pas par la sortie.
- L'oxygène médical présent dans les chambres transforme un départ de feu ordinaire en feu de comburant. Couper les fluides fait partie des premiers gestes.
- Le personnel de nuit est en effectif réduit et doit décider seul de l'ordre dans lequel les patients sont mis en sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer mise à l'abri, transfert horizontal et évacuation vers l'extérieur
- Appliquer les consignes propres à son service dès le déclenchement de l'alarme
- Identifier les gestes techniques préalables : fluides médicaux, portes coupe-feu

Programme détaillé

- 1 Spécificités du feu en établissement de soins : fumées, oxygène médical, patients non autonomes
- 2 Les trois niveaux de mise en sécurité : à l'abri, transfert horizontal, évacuation
- 3 Premiers gestes : alarme, alerte, fermeture des portes, coupure des fluides
- 4 Ordre de priorité des patients et moyens de transfert disponibles

Public concerné

- Personnel soignant et non soignant d'établissements de santé et médico-sociaux
- Agents de service, personnel technique et logistique

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



- Personnel de nuit et intérimaires

Prérequis

- Aucun

Modalités pédagogiques

- Module e-learning de 30 minutes, accessible à distance
- Situations filmées en chambre, en couloir et en service de soins

Évaluation des acquis

- Quiz de validation en fin de module

Cadre d'application

Module de sensibilisation. Les obligations d'exercices, de formation du personnel et d'organisation de la mise en sécurité dans les établissements de soins relèvent de règlements de sécurité propres à chaque pays et au type d'établissement. Les consignes internes prévalent sur tout contenu de ce module.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com